



Mise en demeure pour avoir vendu mon véhicule

Par Ben35

Bonjour à tous, je rencontre actuellement un problème.

Effectivement j'ai vendu un véhicule d'occasion il y a 3 mois entre particulier et la personne ne veut plus du véhicule suite à un problème de turbo.

Le courrier de l'avocat qui me met en demeure de régler la somme du véhicule vendu m'attaque en tant que professionnel car je tiens un garage. Est-ce valable que l'on m'attaque en tant que pro alors que le véhicule a bien été vendu à mon nom et entre particuliers ?

Le véhicule a été vendu avec contrôle technique ok

Et le véhicule a plus de 300000kms !

Merci pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Le fait que vous soyez professionnel pourrait être considéré comme circonstance aggravante par le juge.

Vous avez tout intérêt à rechercher une entente.